



Perturbations et nuisances en raison des travaux

Depuis cet été, des travaux lourds ont été entrepris sur les infrastructures souterraines du haut du village. Comme cela est inévitable pour un chantier de cette ampleur, les inconvénients subis par tout un chacun ont été nombreux: poussière, bruit, engorgement des places de stationnement, difficultés d'accès, allongement des trajets, etc.

La Municipalité en est pleinement consciente et s'est efforcée d'en diminuer les effets le plus possible. Elle exprime sa gratitude à toute la population pour sa compréhension et sa patience face aux nuisances éprouvées durant ces quelques mois de travaux.



Pensez à la Fête des Voisins

Depuis quelques années, la Commune de Lavey-Morcles s'associe à la Fête des Voisins.

La Fête des Voisins a pour but de stimuler des liens conviviaux de proximité et de solidarité entre les habitants d'un même immeuble ou lotissement. L'année prochaine elle aura lieu **LE VENDREDI 19 MAI 2017**.

Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à vous adresser, dès maintenant, à l'Administration communale pour obtenir du matériel et des informations. De plus en plus de Rocans tentent l'aventure – pourquoi pas vous?

Ordures ménagères : baisse du prix du sac de 35l. en 2017

La Commune de Lavey-Morcles a décidé de suivre l'harmonisation cantonale en matière de tarification des sacs. En conséquence, le prix du sac de 35l baissera de 5 centimes passant de CHF 2.– à CHF 1.95 dès le 1^{er} janvier 2017. L'objectif est de préparer l'uniformisation aux sacs blancs et verts prévue d'ici deux ans (en fonction de la diminution de notre stock de sacs gris). Cet alignement de prix n'étant malheureusement pas le reflet d'une baisse effective des coûts, le manque à gagner devra être répercuté sur la taxe fixe.

Constructions sans autorisation : dénonciation

La Municipalité se trouve régulièrement devant un fait accompli en constatant une construction réalisée sans autorisation. Pour pallier ce non-respect de la procédure et de la réglementation en vigueur, il a été décidé de **dénoncer systématiquement les contrevenants auprès de l'autorité compétente pour violation de l'article 103 de la Loi vaudoise sur l'aménagement du territoire (LATC)**.

Cette mesure prendra effet dès le 1er janvier 2017.

En cas de doute, l'Administration communale reste à votre disposition pour vous renseigner. Vous trouverez également toutes les informations sur le site internet de la commune: www.lavey.ch, rubrique administration / police des constructions.

Classes de dureté

En Suisse, on distingue six classes de dureté:

Dureté en °fH	Dureté en mmol/l	Appréciation
0 à 7	0 à 0,7	très douce
7 à 15	0,7 à 1,5	douce
15 à 25	1,5 à 2,5	moyennement dure
25 à 32	2,5 à 3,2	assez dure
32 à 42	3,2 à 4,2	dure
42	4,2	très dure

Les duretés mesurées dans notre commune sont :

16° fH Lavey 19° fH Morcles

La Commune de Lavey-Morcles présente une bonne moyenne concernant la dureté de l'eau, car en règle générale plus l'eau est dure, plus il faut entretenir les appareils domestiques (traitements anti-calcaire) et plus il faut augmenter le dosage des lessives.

Enquête auprès de la population - Marché de Lavey-Village

Bien que l'accueil et la qualité se soient sensiblement améliorés, le changement de tenancier de l'épicerie de Lavey n'a pas eu l'effet escompté sur la fréquentation de ce commerce.

En conséquence, la Municipalité souhaite mener auprès de la population une étude de marché professionnelle qui permettra de mesurer le potentiel effectif de ce commerce et, le cas échéant, d'orienter l'offre du magasin pour la rapprocher des besoins de ses clients.

Nous vous remercions de réserver un bon accueil à cette enquête, dont la qualité des informations récoltées dépendra fortement du taux de participation. Sous réserve de l'approbation par le Conseil communal, l'enquête se déroulera durant le premier semestre 2017.



Vœux de vos autorités

Morcles qui se nape d'un doux manteau de neige. Les Martinaux qui s'apprêtent à amuser petits et grands, se laissant caresser par leurs skis. Les décorations de Noël sont réapparues et illuminent les nuits qui se sont allongées.

A Lavey, c'est le vin chaud, proposé durant les fenêtres de l'Avent qui égaye nos cœurs. Un bon repas est chaleureusement offert à nos aînés, leur rappelant qu'ils nous sont chers. Nous sommes en période de Fêtes à Lavey et cela se ressent.

En cette période, chacun aspire à se reposer, se réchauffer près d'un bon feu et à partager d'excellents repas. Bien sûr l'année a été intense et les vacances d'été passées sont aussi loin que les prochaines. Les travaux à Lavey-Village ont un peu troublé la quiétude habituelle mais cela est derrière nous. La nouvelle année balaie tout et vous offre un retour au calme rappelant le plaisir d'habiter Lavey-Morcles.

2016 a été une année spéciale puisqu'elle terminait une législature intense pour les municipaux. Elle vous aurait également permis, au mois de février, d'en choisir d'autres. Mais quelle belle reconnaissance, que celle d'offrir un nouveau mandat à la Municipalité dans son ensemble. Cela donne un nouvel élan, offre de nouvelles perspectives et ouvre la porte à de nouveaux projets. Les dossiers ne manquent pas (plan général d'affectation, aménagement urbain, Rhône 3, nouvelle caserne de pompiers, etc). Ces défis seront menés pour vous et grâce à vous, car votre soutien et votre confiance sont le moteur de notre réussite.

Autour de nous, le monde s'agite. Plutôt qu'au souffle lourd et continu des mauvaises nouvelles, nous préférons tous être pris dans le tourbillon léger d'un vent d'optimisme qui soufflerait sur la planète. Ce temps n'étant pas encore venu, profitons de la période pour nous ressourcer autour de nos valeurs de simplicité, de partage et d'amitié.

C'est donc unanimement que nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et de l'amour à profusion. N'ayez crainte d'en abuser, il est éternellement gratuit.

Vos autorités

OFFRE D'EMPLOI

L'Administration communale de Lavey-Morcles met au concours le poste suivant, accessible indifféremment aux femmes et aux hommes :

Stagiaire MPC

Descriptif général des charges

Gestion des tâches courantes :

- accueil et secrétariat
- gestion de l'information (documents à diffuser, affichages, classement...)
- aide à la comptabilité
- aide au contrôle des habitants

Lieu de travail et entrée en fonction

Lieu : Administration communale de Lavey-Morcles

Entrée en fonction : à convenir

Traitement : selon les tarifs en vigueur pour le poste

Qualités particulières requises :

- Excellente qualité rédactionnelle
- Entregent et aisance dans les contacts
- Etre motivé(e) pour les nouvelles technologies et l'informatique
- Avoir le sens de l'organisation
- Faire preuve d'initiative

Tous les renseignements utiles peuvent être obtenus auprès de M. Mentor Citaku, Secrétaire municipal, au No 024 485 12 33.

Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae et des photocopies du livret scolaire, doivent être adressées à l'Administration communale, mention « Stagiaire MPC », Rue Centrale 16, 1892 Lavey-Village, **jusqu'au 1^{er} février 2017.**

Manifestations 2017

Date	Qui	Quoi
Dimanche 1 ^{er} janvier	Fanfare	Souper saucisses
Jeudi 5 janvier	Atelier de l'Avenir	Reprise des activités
Dimanche 15 janvier	Ski-Club	Sortie
Vendredi 27 janvier	Municipalité	Réception nouveaux citoyens et habitants
Vendredi 10 février	FSG	Assemblée générale
Dimanche 19 février	Ski-Club	Concours des familles
Dimanche 26 février	Carna-Club	Carnaval
Jeudi 9 mars	Paroisse protestante des 2 Rives	Assemblée générale
Dimanche 12 mars	Ski-Club	Sortie
Samedi 8 avril	Fanfare	Concert annuel
Dimanche 16 avril	Paroisse protestante des 2 Rives	Aube de Pâques avec petit déjeuner
Dimanche 7 mai	Paroisse catholique	Kermesse
Dimanche 7 mai	Ski-Club	Rallye
Dimanche 4 juin	Paroisse protestante des 2 Rives	Confirmations
Vendredi 9 juin	Fanfare	Concert d'été
Samedi 10 Juin	Ski-Club	Corvée chalet
Jeudi 22 juin	Fanfare	Assemblée générale
Mardi 1 ^{er} août	Jeunesse Rocanne et Carna-Club	Fête Nationale
Dimanche 17 septembre	Paroisse protestante des 2 Rives	Culte du Jeûne Fédéral
Samedi 23 septembre	Ski-Club	Corvée bois
Sam 30 sept.- Dim 1 oct.	Paroisse protestante des 2 Rives	Vente de paroisse
Samedi 21 octobre	Ski-Club	Brisolée
Vendredi 10 novembre	Ski-Club	Assemblée générale
Dimanche 26 novembre	Paroisses	Feu de l'Avent sur la colline au Böet
Vendredi 1 ^{er} décembre	Paroisses	1 ^{er} Fenêtre de l'Avent
Dimanche 3 décembre	Fanfare	Loto
Vendredi 8 décembre	Paroisses	2 ^e Fenêtre de l'Avent
Samedi 9 décembre	Municipalité	Noël des Aînés
Vendredi 15 décembre	Paroisses	3 ^e Fenêtre de l'Avent
Dimanche 17 décembre	Paroisses	Noël des familles au Couvert

En général, l'Atelier de l'Avenir a lieu le jeudi toutes les deux semaines.

L'APPEL est l'Association Pour les Parents et Enfants de Lavey-Morcles

Elle a été constituée cet automne par quelques parents et cherche à créer une dynamique propice à l'épanouissement des enfants et des familles de la commune. L'association organise déjà plusieurs activités:

- « Promenade en poussette »: tous les lundis, rendez-vous à 9 h dans la cour de l'école pour une balade
- « Poulailleur ouvert »: le 2^e vendredi matin du mois, moment de rencontre libre parents-enfants d'âge préscolaire
- « Dernier dimanche du mois »: activité en famille proposée l'après-midi (jeux, goûter, batailles de boule de neige...)

De plus, l'APPEL souhaite mettre sur pied un projet de Pedibus, une/des ligne(s) de «bus» pour amener les enfants à l'école à pied.

Intéressés ? Nous nous réjouissons de votre participation, de vos idées et de votre enthousiasme !!!

Au plaisir de vous rencontrer prochainement ! Le comité

www.appel-rocan.ch / info@appel-rocan.ch

Voyage dans le passé

Une maison de maître du XVIII^e siècle à Lavey, dite «Maison Decker»

Les habitants de Lavey qui empruntent parfois la route du Stand passent devant un bâtiment qui a tout juste 300 ans. Sur la porte d'entrée, on peut lire l'inscription, sur une petite grille en fer forgé, «IPR 1716», soit les noms des constructeurs et l'année de construction. Il fait partie du recensement architectural du canton de Vaud.

Ce bâtiment a été construit à la demande du Chanoine Louis-Nicolas Charlet, Sacristin de l'Abbaye de Saint-Maurice, pour administrer les droits, dîmes, cens et rentes concernant la juridiction de l'Abbé de Saint-Maurice sur le territoire de Lavey et Morcles.

Il y avait, par exemple, à se défendre des vols de bois dans le Bois du Ban par les habitants de Saint-Maurice. La moitié du Bois du Ban était propriété de l'Abbaye. En 1847, la guerre du Sonderbund mettra fin aux droits des Abbés sur le territoire communal.

Marcel Progin, archiviste communal

Ramassage des ordures 2017

Lavey

Ordures ménagères

Tous les vendredis dès 13h

Les sacs taxés officiels sont à déposer au bord de la route **uniquement** le matin du jour de la collecte.

Vendredi Saint

Jeudi 13 avril en lieu et place du vendredi 14

Objets encombrants

Mercredi 22 mars dès 8h

Mercredi 4 octobre dès 8h

A déposer au même endroit que les sacs à ordures.

Ferraille

Mercredi 29 mars dès 8h

Mercredi 11 octobre dès 8h

A déposer au même endroit que les sacs à ordures.

Papiers et cartons

Nous vous rappelons qu'il n'y a plus de ramassage général. Une benne est à disposition toute l'année sur le parking de la salle polyvalente. Le papier peut également être déposé au point de collecte de la STEP et à la déchetterie de St-Maurice

Appareils ménagers

Mercredi 5 avril

Mercredi 18 octobre

Elimination uniquement des frigos, congélateurs, lave-linge et lave-vaisselle. Merci de s'annoncer au bureau communal. Les autres types d'appareils (téléviseurs, ordinateurs, etc.) doivent être rapportés sur les lieux de vente pour recyclage. Ceux-ci ont l'obligation de les reprendre, indépendamment du vendeur initial.

Morcles

Ordures ménagères

Tous les jeudis dès 7h

Objets encombrants, ferraille, frigos et appareils ménagers

Mercredi 9 août dès 7h

LE DÉNEIGEMENT

Le déneigement est en grande partie assuré par les employés communaux. Ces derniers, au nombre de deux, assurent un service de piquet du 1^{er} novembre au 30 avril de chaque année. Lors de fortes précipitations, ils œuvrent par ordre de priorité. Nous profitons de ces quelques lignes pour vous rappeler les obligations communales pour le service hivernal.

Règlement d'application de la Loi du 10 décembre 1991 sur les routes (RLRou) - Art. 5 Service hivernal (art. 23 LR)

« Lors du déblaiement des routes, l'Etat ou les communes ne sont pas tenus de procéder à l'enlèvement des amas de neige accumulés devant les entrées, les places de parc et autres aménagements des propriétés privées. Les riverains ne sont pas autorisés à repousser la neige sur la route, ni à y déverser celle des toits. Les riverains sont tenus de prendre toute mesure utile pour éviter la formation de glaçons menaçant la sécurité des usagers de la route et des trottoirs. »

CREATION D'UNE MARE (BIOTOPE)

En août 2015, le Conseil communal a octroyé un crédit pour la création de deux mares sur la Commune. L'une d'elle, sise dans le Bois du Ban entre le réservoir des Fourches et le Couvert des Amoureux, a été achevée cet automne. Cette mare a pour but d'optimiser les potentiels nature d'un espace forestier en favorisant les batraciens et autres organismes aquatiques en compensant le déficit de plans d'eau dans la région. Pensez-y pour vos promenades.



Décisions du Conseil communal

En 2016, le Conseil communal a adopté les préavis suivants:

- le 23 septembre 2016 : Préavis No 02/2016
Octroi d'autorisations générales pour la législature 2016-2021
- le 23 septembre 2016 : Préavis No 03/2016
Plafonds d'endettement et de cautionnement pour la législature 2016-2021
- le 23 septembre 2016 : Préavis No 04/2016
Arrêté d'imposition pour les années 2017-2018
- le 23 septembre 2016: Préavis No 05/2016
Réhabilitation d'un sentier reliant Toveyre aux Planaux

Les préavis ci-dessus peuvent être consultés sur le site internet de la commune sous la rubrique Autorités - Municipalité.